

Vous souffrez d'un ulcère gastro-duodéal causé par une infection bactérienne (présence de *Helicobacter pylori*).

Dans ce contexte, votre médecin vous a prescrit **un traitement associant un médicament permettant de réduire l'acidité gastrique** (inhibiteur de la pompe à protons) à **des antibiotiques** pour éradiquer la bactérie (*Helicobacter pylori*).

Ce traitement va permettre de :

- **soulager vos symptômes,**
- **cicatriser l'ulcère** chez 9 personnes sur 10,
- **diminuer le risque de rechute,**
- **diminuer le risque de complications comme la survenue d'un cancer gastrique.**

Pour une efficacité optimale, il est primordial de prendre le traitement correctement et jusqu'à son terme.

Voici quelques recommandations spécifiques à certains traitements qui ont pu vous être prescrits :

- **Concernant la prise de PYLERA® (s'il vous a été prescrit) :**
Prendre 3 gélules par prise, 4 fois par jour (12 gélules par jour au total) après les repas du matin, du midi, du soir et au coucher, après une collation de préférence, avec un grand verre d'eau (250 ml), pendant 10 jours.
Ne pas consommer d'alcool pendant toute la durée du traitement et jusqu'à 24h au moins après la fin du traitement.
Éviter l'exposition solaire.
- **Concernant la prise de METRONIDAZOLE/FLAGYL® (s'il vous a été prescrit) :**
Ne pas consommer d'alcool pendant toute la durée du traitement et jusqu'à 24h au moins après la fin du traitement.
- **Concernant la prise de LEVOFLOXACINE/TAVANIC® (s'il vous a été prescrit) :**
Éviter l'exposition solaire pendant le traitement et dans les 48 heures suivant l'arrêt du traitement.

Les traitements prescrits peuvent s'accompagner de la survenue d'effets secondaires :

- qui sont fréquents, tels que : troubles digestifs (dont nausées, diarrhées, coloration anormale des selles, vomissements, altération du goût, digestion perturbée, perte d'appétit), maux de tête, vertiges, fatigue...
- qui n'imposent que rarement un arrêt du traitement.

En cas de survenue d'effets indésirables, prévenez-en votre médecin et n'interrompez pas votre traitement sans avis médical préalable.

Un contrôle de l'éradication de *Helicobacter pylori* est indispensable et systématique à distance de la fin du traitement, selon les modalités que vous indiquera votre médecin, compte-tenu de votre propre situation (dans la plupart des cas : soit par un test respiratoire à pratiquer dans un laboratoire d'analyses médicales, soit par un contrôle endoscopique que pratiquera votre gastro-entérologue).

En cas d'échec d'éradication, un nouveau traitement vous sera alors proposé.

Règles hygiéno-diététiques générales à adopter en cas d'ulcère :

- **Arrêtez votre consommation de tabac et d'alcool.**
- Répartissez les repas sur la journée et **évitez la pratique du jeûne.**
- **Évitez toute automédication** car certains médicaments peuvent être toxiques pour l'estomac et provoquer des ulcères (**notamment les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS)**, principaux médicaments responsables d'ulcère, en vente libre pour certains).
- **Signalez cet antécédent aux professionnels de santé** qui vous prennent en charge (médecins, pharmaciens...), même une fois l'ulcère traité et cicatrisé. En effet, en raison de votre plus fort risque de récurrence, certains traitements peuvent vous être contre-indiqués ou nécessiter des précautions d'emploi.

Date :

Signature :

Cachet du médecin